

Décision

Générale

colonial

Décision n° 713 Décisions concernant les Services d'Etat

n° 713

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1963

Date de publication
8 juin 1963

Date du numéro
30 juin 1963

TEXTE INTÉGRAL

L'Adjudant-Chef d'Infanterie de Marine Huart Daniel, arrivé par avion à Djibouti le 26 mai 1963, est affecté à la 1° Compagnie de Milice à Dikhil pour assurer cumulativement les fonctions d'Adjoint au Commandant de Cercle de Dikhil et d'Adjoint au Commandant de la 1° Compagnie de Milice en remplacement de l'Adjudant-Chef Lefort Louis, appelé à d'autres fonctions. Ce sous-officier prendra ses fonctions à compter du 12 juin 1963.